



*Vue aérienne partielle de la ville de Sebba à partir de l'aérodrome*



*Rencontre d'échanges entre le Directeur Provincial de l'action sociale du Yagha et l'équipe de la mission*



*Séance de focus groupe avec des femmes PDI de Solhan accueilli à Sebba*

# **RAPPORT**

## **Evaluation Rapide de Protection à Sebba et à Sampelga.**

**10-13 juin 2021**

**SOMMAIRE**

I. Participants à la mission ..... 2

II. Contexte sécuritaire ..... 2

III. Méthodologie de l'évaluation ..... 3

IV. Problèmes et besoins prioritaires de protection soulevés. .... 3

V. Situation par domaine de Responsabilité ..... 3

VI. Accès aux services de base ..... 8

VII. Prise en compte de la Protection Transversale..... 9

## I. Participants à la mission

DRFSNFAH/Sahel, DPFSNFAH/Yagha, HCR, UNICEF, MBDHP, MDM Espagne, ABBAS INTERNATIONNAL, OCADES, ACF, MWANGAZA ACTION, ACD/NAANGUE

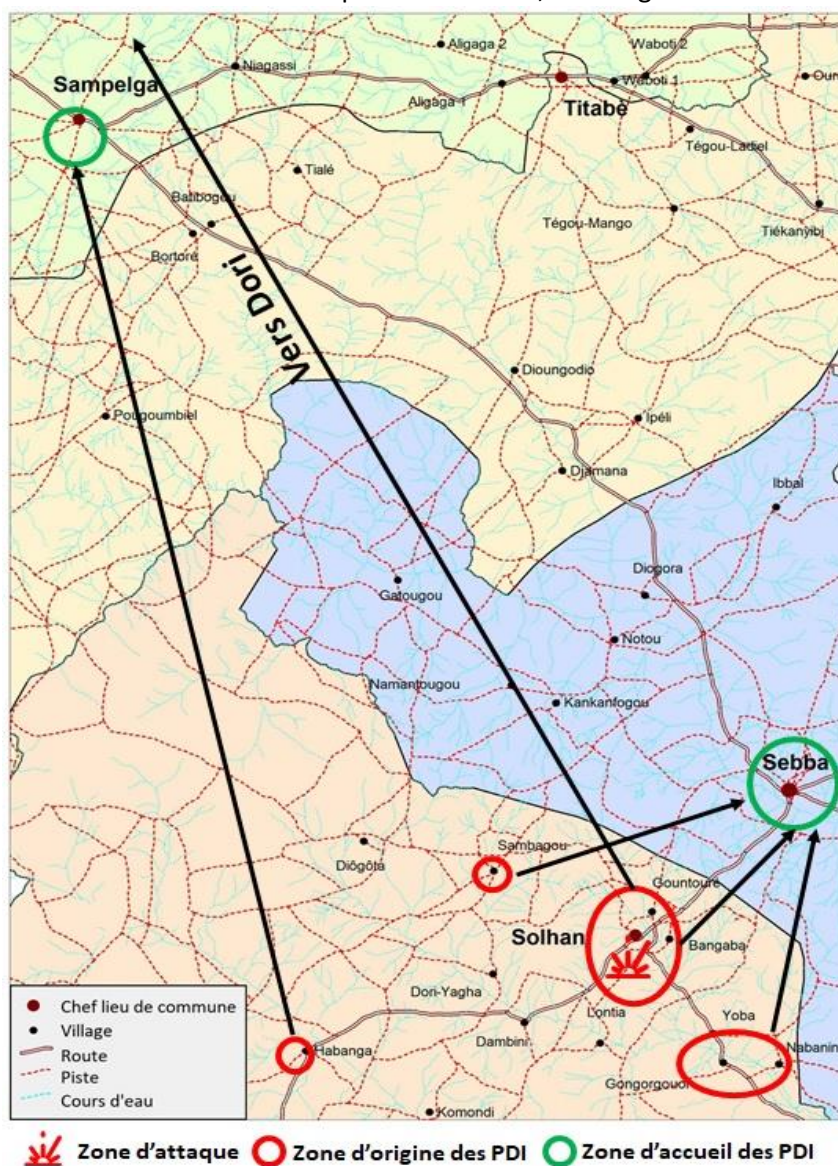
## II. Contexte sécuritaire

A l'instar de plusieurs communes de la région du Sahel, les communes de Sebba dans le Yagha et de Sampelga dans la province du Séno accueillent des Personnes Déplacées Internes (PDI) depuis plusieurs mois. Ces déplacements font suite à de nombreuses attaques et menaces des Groupes Armés Non Etatiques que connaissent toutes les provinces de la région du Sahel. Selon les données enregistrées par le CONASUR à la date du 31 avril 2021, les PDI étaient de 3277 à Sebba (dont 2234 enfants et 601 femmes) et 362 à Sampelga (dont 77 femmes et 215 enfants). A ces chiffres, il faudrait ajouter les PDI non encore enregistrées.

En effet, dans la nuit du 04 au 05 juin 2021, un incident sécuritaire s'est produit à Solhan, un village situé à environ

12 kilomètres de Sebba chef-lieu de la province du Yagha. Cet incident sécuritaire a occasionné des graves violations des droits de l'Homme. Les données officielles font état de 132 personnes tuées et plusieurs autres blessées. Des boutiques, des maisons, des véhicules, des motos et bien d'autres matériels ont été brûlés ou emportés. À la suite de cette attaque, toute la population de Solhan et des villages voisins ont dû se déplacer vers d'autres localités plus sûres. Ainsi, la ville de Sebba a accueilli 15 956 PDI dont 10 857 enfants et 3 047 femmes à la date du 14 juin 2021 selon les données de la Direction Régionale en charge de l'Action Humanitaire du Sahel. A la même date, Sampelga, une localité située à une cinquantaine de kilomètres de Sebba accueillait 886 PDI (241 hommes, 287 femmes et 358 enfants).

Dans le but d'avoir plus d'informations sur la situation de protection et humanitaire dans les principales zones d'accueil de ces PDI, le Cluster protection sous national du Sahel a initié une évaluation rapide de protection à Sebba et à Sampelga. Cette étude avait pour objectif à identifier les besoins et risques de protection auxquels sont exposés les personnes déplacées, mais aussi à identifier les gaps/lacunes de la réponse de protection.





### III. Méthodologie de l'évaluation

Les 10 et 11 juin 2021, une équipe de vingt enquêteurs sous la supervision de la Direction Provinciale de l'Action Humanitaire du Yagha avec l'appui technique des moniteurs de protection du MBDHP, ont animé des focus groupes et administré des questionnaires individuels dans les localités de Sebba et de Sampelga. Ces enquêteurs qui ont assuré la collecte de données sont issus des acteurs membres du cluster protection sous national du Sahel et leurs partenaires intervenants dans lesdites zones. Ainsi, un total de 20 focus groupes ont été mise en place et 149 formulaires individuels ont été renseignés et 119 formulaires individuels administrés à Sebba. A Sampelga, 4 Focus groupes ont été constitués et 30 formulaires ont été renseignés. A Sebba comme à Sampelga, les focus Groupes ont concerné des groupes de femmes, d'hommes, de jeunes garçons et de jeunes filles dans chaque site. Les groupes étaient constitués de 10 personnes chacun. Les personnes enquêtées de façon individuelle ont été choisies auprès des informateurs clés que sont les leaders communautaires, les autorités administratives et locales, les religieux et les coutumiers. Les données ont été complétées par celles collectées lors de la mission du 13 juin au cours de laquelle des entretiens individuels et des focus groupes ont été également organisés.

### IV. Problèmes et besoins prioritaires de protection soulevés.

- ♣ Accès aux vivres, aux abris, à l'eau, aux latrines, aux NFI et aux kits de dignité ;
- ♣ Manque de moyens financiers pour accéder aux soins de santé ;
- ♣ Niveau élevé de stress, de peur et d'angoisse ;
- ♣ Présence de personnes vulnérables notamment des femmes cheffes de ménages sans revenu, des personnes âgées sans soutien, des personnes vivant avec handicap ;
- ♣ Besoins de sensibilisations sur les risques liés aux VBG et la disponibilité de la prise en charge ;
- ♣ Présence de groupes armés actifs dans la zone et risque élevé d'enrôlement d'enfants ;
- ♣ Présence d'enfants non scolarisés et déscolarisés due à la fermeture de 215 écoles de la province du Yagha ;
- ♣ Présence d'enfants séparés/ non accompagnés ;
- ♣ Présence d'enfants en situation de travail forcé ;
- ♣ Présence de nombreuses familles séparées ;
- ♣ Besoins de documents d'état civil, destruction et fermeture de plusieurs centres d'état civil dans les zones d'origine.

### V. Situation par domaine de Responsabilité

Domaine de Responsabilité	Besoins et risques de protection soulevés	Recommandations
<b>Protection Générale</b>	<b>Mouvement des populations</b> Les mouvements de population observés sont principalement les mouvements pendulaires des PDI entre le lieu d'origine et le lieu de déplacement. 72 personnes enquêtées affirment avoir constaté ce type de mouvement dans les localités de Sebba et de Sampelga. Cela s'explique par le fait que la plupart des individus ont tout abandonné au moment du déplacement et qu'ils repartent pour récupérer ce qui peut l'être ou pour mener quelques activités rémunératrices. En plus de mouvements pendulaires on note des déplacements des populations vers d'autres localités à titre préventif. Particulièrement pour les PDI en provenance de Solhan, la grande majorité des hommes ont préféré quitter Sebba pour Dori ou d'autres localités loin de la zone à cause des menaces qui	<ul style="list-style-type: none"><li>- Identifier, enregistrer les nouveaux PDIs ;</li><li>- Assurer l'assistance multisectorielle aux nouveaux PDIs.</li><li>- Renforcer la sécurité des biens et des personnes dans la zone (multiplication des patrouilles des forces de sécurité) ;</li><li>- Renforcer l'effectif et les capacités des staffs a la</li></ul>

	<p>auraient reçus des GANE à leur endroit selon lesquelles ils extermineraient tous les hommes de Solhan qu'ils attraperaient. Un retard dans la distribution des vivres et non vivres aux personnes déplacés internes a été relevé lors des enquêtes.</p>	<p>Direction Régionale de l'Action sociale pour permettre la disponibilisation rapide des listes des PDI pour l'accès rapide aux vivres et non vivres.</p>
	<p><b>Cohabitation pacifique</b>  Les communautés vivent en parfaite harmonie. En dehors du conflit armé, les autres types de conflits sont négligeables. Il n'existe pas de tensions entre la population hôte et les PDI. Ils partagent d'ailleurs les mêmes services sociaux de base. Selon 59% des enquêtés, la communauté hôte est même prête à assister les PDI pour le temps nécessaire. La collaboration de la population avec les forces de défenses et de sécurité et avec les acteurs humanitaires est également bonne.  Néanmoins, avec l'accroissement du nombre de PDI et la raréfaction de certaines ressources, il est possible que des tensions mineures engendrent des conflits importants. Ce qui interpelle sur l'insuffisance des mécanismes de médiation. En effet, compte tenu des problèmes d'accès à l'eau potable dus aux coupures intempestives de l'ONEA et de la panne de certaines bornes fontaines, quelques bagarres éclatent au niveau des points d'eau. Mais elles ne sont pas liées spécifiquement aux PDI. Ces bagarres surviennent également entre autochtones, et entre PDI et non pas seulement entre autochtones et PDI.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer les séances de sensibilisation dans le domaine de la coexistence pacifique pour le maintien de ce climat ;</li> <li>- Renforcer Les activités récréatives impliquant à la fois les PDI et la population hôte ;</li> <li>- Améliorer la prise en compte des familles d'accueil vulnérables lors des assistances ;</li> <li>- Dénombrer les familles hôtes qui accueillent les PDI afin de les inclure sur la liste des bénéficiaires des distributions ;</li> <li>- Renforcer les mécanismes de médiation communautaires en prenant en compte les nouveaux PDI.</li> </ul>
<b>Protection de l'enfance</b>	<p>Les risques de violences auxquels les enfants sont exposés sont nombreux à la suite de l'incident de Solhan. En effet, les informations collectées pendant les focus groupes indiquent qu'il y aurait de nombreux enfants séparés et non-accompagnés parmi les PDI. Cette information est confirmée par les enquêtes individuelles où plus de 51% des personnes interrogées affirment qu'il y a des enfants orphelins et 40% parlent d'enfants séparés et non-accompagnés. Cependant, la Direction Provinciale de l'Action Humanitaire du Yagha qui est en plein dénombrement des PDI ne les a pas encore identifiés. Il ressort aussi des enquêtes que les enfants sont confrontés aux risques des blessures des restes d'engins explosifs, au risque de mariage d'enfant, au risque d'enlèvement et même au risque d'enrôlement forcé dans les groupes armés. L'attaque a provoqué un choc émotionnel auprès des enfants. 52% des personnes interrogées trouvent d'ailleurs que les enfants auraient besoin d'un soutien psychologique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Multiplier les activités récréatives au profit des enfants déplacés internes et ceux de la communauté hôte ;</li> <li>- Redynamiser les espaces amis des enfants communautaires ;</li> <li>- Renforcer l'assistance psychosociale adaptée aux enfants ayant vécu l'incident ;</li> <li>- Multiplier les séances de sensibilisation sur les EEI au profit des enfants ;</li> </ul>

	<p>Lors des entretiens, il ressort que les enfants des PDI n'ont pas accès à l'éducation. En effet, leurs localités d'origine ne disposaient pas d'école. 74 des 149 enquêtés ont reconnu cela.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer le mécanisme communautaire de protection de l'enfant à travers la redynamisation des cellules communautaires de protection de l'enfant existantes ;</li> <li>- Redynamiser le Réseau provincial de protection de l'enfant (RPE) et les réseaux communaux (Sebba et Sempelga) de protection de l'enfant (RCPEs) ;</li> <li>- Faire des plaidoyers pour l'établissement des actes de naissance au profit des enfants ;</li> <li>- Renforcer la capacité d'accueil des écoles pour l'année scolaire à venir.</li> </ul>
<p><b>Protection contre les violences sexuelles et basées sur le Genre</b></p>	<p><b>Prevention</b>  Les risques de VBG les plus récurrents sont les agressions sexuelles (selon 44% des enquêtés), les agressions psychologiques (selon 43% des enquêtés), les viols (selon 39% des enquêtés) les violences psychologiques (selon 37% des enquêtés). Les dénis de ressources et les enlèvements sont également signalés.</p> <p><b>Réponse</b>  Le Centre Médical avec Antenne Chirurgicale, le Centre Médical Urbain et le poste de santé avancé de MDM Espagne offrent des réponses médicales aux cas de VBG à Sebba. Et cela est confirmé par 94% des 119 enquêtés. Le MBDHP est aussi entrain de renforcer son équipe qui lui permettra d'identifier, de documenter, de référer et d'appuyer au besoin les cas de VBG. La prise en charge psychologique est assurée par HI et MDM Espagne qui font également l'identification, la documentation et le référencement des cas de VBG. Il faut signaler que la réponse santé mentale n'est pas très bien connue. En effet, seulement 20% des enquêtés de</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer les séances de sensibilisations sur les risques et conséquences de VBG au profit de la communauté ;</li> <li>- Impliquer les hommes et les garçons dans la prévention des VBG dans les sites des PDI et dans la communauté hôte ;</li> <li>- Créer des alternatives d'accès aux énergies renouvelables afin de réduire les risques de VBG dans les sites des PDI.</li> <li>- Déployer des équipes mobiles à Sempelga pour la prise en charge psychologique des cas de VBG ;</li> <li>- Renforcer les capacités des agents de santé dans la prise en charge des cas de VBG à travers des formations ;</li> </ul>

	<p>Sebba témoignent de sa disponibilité. Pourtant plus de 61% des enquêtés de Sebba et Sampelga estiment que les femmes et filles ont besoin d'un soutien psychologique.</p> <p>A Sampelga, 26 des 30 personnes interrogées reconnaissent que la réponse médicale est disponible et assurée par le centre de santé étatique.</p> <p>Tous ces services sont accessibles selon 78% des informateurs clés interrogés de Sebba et Sampelga.</p> <p>Les femmes et les filles ne disposent pas de kits permettant de préserver leur dignité selon 75% des informateurs clés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer l'assistance en kits de dignité aux femmes et filles en âge de procréation ;</li> <li>- Renforcer la coordination de la réponse en faveur des survivant(e)s des VBG ;</li> <li>- Accroître la réponse en matière de renforcement des capacités et de réinsertion économique des survivantes de VBG.</li> </ul>
<p><b>Lutte Anti-mines</b></p>	<p>Les pertes en vie humaine lors de l'incident de Solhan sont essentiellement dues aux armes à feu. Mais on note aussi des victimes liées aux engins explosifs improvisés (EEI). Le 13 juin 2021 à Sebba, lors de notre entretien avec un groupe d'hommes composés d'informateurs clés, il est ressorti que les EEI ont fait 3 victimes. Ce sont des occupants d'un tricycle qui a sauté sur un EEI lors du déplacement vers Sebba. Les victimes sont une femme et sa fillette et le conducteur du tricycle. Les données des questionnaires corroborent avec celles de l'entretien. En effet, à la question de savoir s'il y a des pertes en vie humaine liées aux EEI, 65% des personnes interrogées ont répondu par l'affirmatif. Ils reconnaissent aussi à 54% l'existence des blessés liés aux EEI et 65% des pertes de biens (animaux, biens matériels) liés aux EEI.</p> <p>Aux dires des populations, les EEI constituent un problème majeur dans la zone et auraient retarder l'intervention des secours pendant l'attaque des GANE. Plusieurs EEI restent dans la nature à Solhan même si l'armée en a déjà détruits un certain nombre. La méconnaissance de ce type de menace EEI est un risque de protection pour la population.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser la population sur les dangers liés aux engins explosifs improvisés ;</li> <li>- Faire un plaidoyer pour la cartographie des zones impactées et en suite procéder à un déminage des voies d'accès à Solhan et environs ;</li> <li>- Mobiliser des ressources financières afin de renforcer les activités de prévention aux risques des REG et EEI dans la zone et pour améliorer la réponse aux victimes.</li> </ul>
<p><b>Logement, Terre et biens</b></p>	<p>Selon les informations collectées lors des entretiens et selon 64% des enquêtés, la majorité des PDIs vivent en familles d'accueil que ce soit à Sampelga ou à Sebba. Mais pour des questions de promiscuité liées à la capacité d'accueil de ces familles, certaines PDIs louent seules ou en association des maisons (selon 86% des enquêtés) dont les prix varient en fonction des moyens des ménages. Pour 43% des personnes interrogées, le prix des loyers est compris entre 10000 FCFA et 15000 FCFA, 20% donnent un intervalle de 5000 FCFA à 9000 FCFA et 16% trouvent que le prix des loyers est supérieur à 15000 FCFA. La location des maisons posera un problème dans la durée car la plupart des PDIs ont perdu leurs biens et n'ont aucune source de revenu pour les permettre d'honorer les frais des loyers pendant longtemps. Aussi la majorité des femmes étant veuves car leurs maris ayant été assassinés lors de l'attaque, elles appréhendent déjà les mois à venir. Pourront-elles prendre en charge leur besoins essentiels dont les loyers des</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appuyer la subvention des loyers des familles vulnérables ;</li> <li>- Renforcer le plaidoyer auprès des autorités locales en vue de l'identification et de la disponibilisation des sites pour mieux accueillir les PDIS et améliorer la réponse multisectorielle en leur faveur ;</li> <li>- Accélérer l'identification des familles d'accueil ayant des besoins en abris pour soutenir</li> </ul>

	<p>maisons qu'elles occupent ? Telle que la situation est décrite il est fort probable que si rien n'est fait pour anticiper les choses, de nombreuses personnes se retrouveront dans la rue ou useront des stratégies de survie à risque. 10% des personnes enquêtées affirment déjà avoir connaissance des PDIs ou de familles expulsées ou déguerpies.</p> <p>En ce qui concerne les sites d'accueil temporaires, les autorités administratives et locales éprouvent des difficultés pour leur identification. Un seul site a été identifié depuis le début de la crise. Malheureusement, ce site est inadapté car non sécurisé selon les PDIs. L'ONG HELP y a déjà installé des abris qui sont partiellement occupés.</p> <p>Pour répondre au besoin à la suite de l'incident de Solhan, le HCR s'est positionné pour la réalisation de 200 abris à Sebba mais n'aurait certainement pas l'espace nécessaire pour les installer tous.</p>	<p>l'alternative de l'approche hors camp;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Apporter une assistance en cash abris aux PDIs disposant d'espace pour construire ;</li> <li>- Mettre en place des mécanismes pour faciliter l'accès des PDIs aux terres pour l'agriculture, l'élevage et les logements.</li> </ul>
<p><b>Documentation civile</b></p>	<p>L'acquisition des documents d'Etat civils constitue un problème pour la majorité de la population surtout les personnes déplacées internes. En effet, plusieurs PDIs ont relevé avoir perdu les documents pendant l'attaque lorsque leurs maisons et commerces ont été incendiés. Certaines personnes ont aussi égaré leurs documents au moment de la fuite. Même si 88% des enquêtés pensent que les populations ont des documents civils, il est nécessaire que tout le monde ait ses documents civils qui sont importants dans un contexte de crise sécuritaire. Les documents les plus essentiels sont la CNIB, l'extrait de naissance ou le jugement supplétif.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mener des actions de plaidoyer pour l'organisation d'audiences foraines en vue de l'établissement des jugements supplétifs ;</li> <li>- Faire un plaidoyer pour une opération spéciale d'établissement des CNIB ;</li> <li>- Organiser des actions de plaidoyer pour l'allègement des procédures d'obtention des documents d'état civil dans la région du Sahel</li> <li>- Faire un plaidoyer pour l'informatisation de l'état civil afin de permettre l'accès à la base des données en tout lieu.</li> </ul>
<p><b>Santé mentale et appui psycho sociale</b></p>	<p>Une évaluation du niveau de bien-être auprès de 25 PDIs adultes (21/25 ont un faible niveau de bien-être soit 84% de ceux évalués) et une évaluation du niveau de souffrance chez 10 enfants (seulement 3/10 ont un niveau de souffrance élevé soit 30% de ceux évalués) ont été faites lors de la mission du 13 juin 2021. Aussi, selon 44% des enquêtés, des cas de stress et de traumatismes ont été identifiés parmi les PDIs. En plus des mécanismes communautaires de gestion de stress/traumatisme existants (selon 14% des enquêtés), MdM Espagne et HI présentes sur le terrain apportent un appui psychologique. HI a d'ailleurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer les capacités des acteurs communautaires en gestion de stress, premiers secours psychologiques et référencement ;</li> <li>- Renforcer les équipes des psychologues présents en</li> </ul>



	renforcé son équipe lors de la mission du 13 juin 2021. Les services disposant de la réponse santé mentale et psychosociale ne sont connus que par 22% des personnes interrogées et, seulement 12% des enquêtés affirment avoir accès à ces services.	<p>vue d'une prise en charge adaptée ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser la population sur la gestion des stress et sur l'existence des services disposant la réponse santé mentale et psychosociale.</li> <li>- Initier et/ou renforcer les activités psychosociales, partagées et récréatives</li> </ul>
--	---	--

## VI. Accès aux services de base

<b>Accès à l'Education</b>	Il existe des écoles dans les zones d'accueil des PDIs (Sebba et Sampelga) ; ce qui n'est pas le cas des zones d'origines des PDIs. En effet, Sebba est la seule commune qui dispose d'écoles fonctionnelles dans toute la province du Yagha. Les autres écoles ont dû fermer sous la menace des GANE. La situation des écoles dans la province du Yagha se présente comme suit : 3 écoles du Préscolaire, 203 du Primaire et 9 établissements du Post primaire et secondaire sont fermés. 16 509 élèves sont affectés e limitant ainsi l'accès des enfants à l'éducation. Les déplacements ayant lieu en fin d'année scolaire, le problème d'accès des enfants à l'éducation se posera certainement à la rentrée scolaire prochaine.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plaider pour une mise en place des salles de classes au profit des enfants PDIs dans les sites et au sein de la communauté hôte ;</li> <li>- Plaider pour la prise en charge scolaire (cantine, frais de scolarité, tenues scolaires, etc.) des enfants en âge scolaire.</li> </ul>
<b>Accès à la Santé</b>	Les Personnes déplacées internes tout comme les communautés hôtes de Sebba ont accès aux soins de santé offerts par un Centre Médical avec Antenne (CMA) un Centre Médical urbain (CMU) et un Poste de Santé Avancé géré par MDM Espagne. A Sampelga, il y a un CSPS qui fournit également les soins. Les problèmes soulignés à travers les différents entretiens et enquêtes sont le manque de moyens financiers et la non-effectivité de la gratuité des soins se caractérisant par la rupture des produits pharmaceutiques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plaider pour la gratuité des soins pour les PDIs vulnérables ;</li> <li>- Plaider pour la disponibilité permanente des produits pharmaceutiques aux dépôts MEG.</li> </ul>
<b>Accès au Marché local</b>	Les PDIs ont accès aux marchés locaux. Mais cet accès est limité par le manque de ressources financières étant donné que la plupart d'entre eux ont perdu les biens lors de l'attaque.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appuyer la mise en place des AGR au profit des PDIs vulnérables ayant des capacités susceptibles à exploiter ;</li> <li>- Octroyer des microcrédits aux PDIs détenteurs de projets viables.</li> </ul>
<b>Accès à la sécurité alimentaire</b>	Les participants aux différents entretiens affirment que plusieurs PDIs ont bénéficié d'une distribution en vivre. 36% des enquêtés ont reçu des vivres il y a moins d'un mois. 34% des personnes interrogées disent ne jamais bénéficié des vivres. La distribution se poursuit car la CONASUR et le PAM disposent toujours des stocks.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accélérer la distribution des vivres au profit des PDIs non encore bénéficiaires ;</li> <li>- Plaider pour l'harmonisation des standards des paniers de</li> </ul>

		<p>la ménagère distribués pour les PDI;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tenir compte des familles hôtes vulnérables lors la distribution des vivres.</li> </ul>
<b>Accès au Wash</b>	<p>Selon les informations reçues au cours des entretiens et selon 72% des enquêtés, les PDI ont accès à l'eau potable au même titre que les communautés hôtes. L'Office Nationale de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) ainsi que des forages assurent la déserte en eau potable. 71% des personnes interrogées disent acheter l'eau. L'accès à l'eau potable est entravé par des coupures intempestives d'eau de l'ONEA et aux pannes des forages. En somme, les points d'eau sont insuffisants entraînant parfois de longues files d'attentes au niveau des forages pendant les coupures d'eau. Mais ces problèmes ne concerneraient pas seulement les PDI mais toutes les populations.</p> <p>L'accroissement de la population à Sampelga et à Sebba a occasionné un manque de latrines. MSF et la Croix-Rouge Burkina ont réalisé des latrines au site PDI de Sebba. Mais l'utilisation de ces infrastructures ne sont pas dans les habitudes de certaines communautés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réhabiliter les forages en panne ;</li> <li>- Construire un château pour stocker plus d'eau à Sebba ;</li> <li>- Augmenter le nombre des points d'eau (forage et borne fontaine) ;</li> <li>- Construire des latrines pour les ménages vulnérables ;</li> <li>- Organiser des séances de sensibilisation sur la nécessité de l'utilisation des latrines.</li> </ul>

## VII. Prise en compte de la Protection Transversale

<b>Sécurité, dignité et Ne Pas Nuire</b>	<p>En ce qui concerne la qualité des vivres et non vivres, 51% des enquêtés la trouvent moyenne et 24 la déclarent bonne. 14% des personnes interrogées disent avoir connu des menaces physiques ou psychologiques de la part de certains acteurs intervenant sur le terrain. Les rapports entre les PDI et les acteurs humanitaires sont bons. Les interventions de ces derniers se font dans le respect des bénéficiaires selon 89% des enquêtés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travailler à améliorer davantage les rapports entre les acteurs et les bénéficiaires.</li> </ul>
<b>Accès significatif aux services</b>	<p>Pas de différences faites entre les bénéficiaires. Aucune différence de traitement lors de l'accès dans les sites (selon 88% des enquêtés). Aucune barrière n'empêche d'accéder aux services humanitaires (90% des enquêtés).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Toujours travailler à maintenir ce bon rapport entre les acteurs et les bénéficiaires.</li> </ul>
<b>Redevabilité</b>	<p>Les personnes enquêtées affirment à 72% que les acteurs humanitaires ne prennent pas en compte leurs avis. Elles sont cependant nombreuses à reconnaître que les contenus des activités sont expliqués par les partenaires (selon 53% des enquêtés).</p> <p>Le calendrier de distribution n'est pas reçu par tous. 53% des personnes interrogées disent ne pas être informées du calendrier de distribution.</p> <p>Le mécanisme des plaintes même s'il existe est méconnu par une part importante de la population. En effet, 34% des enquêtés ne savent pas si le mécanisme existe ou pas et 44% disent qu'il n'existe pas.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impliquer, informer et rendre compte aux PDI et communautés hôtes à travers des comités dans toutes les interventions humanitaires en leur faveur;</li> <li>- Publier le calendrier de distribution pour permettre aux bénéficiaires d'avoir l'information ;</li> <li>- Renforcer le mécanisme de gestion des plaintes.</li> </ul>

<b>Participation et autonomisation</b>	La communauté (PDI et autochtones) ne se sent pas impliquer dans la conception des projets. Cela est ressorti lors des enquêtes où 77% des personnes interrogées ont confirmé. Les PDIs n'ont pas encore bénéficié des Activités Génératrices de Revenus selon 84% des enquêtés. En outre les communautés hôtes se plaignent du fait qu'elles ne sont pas suffisamment prises en compte au cours des différentes assistances alors qu'elles partagent toutes leurs ressources avec les PDIs qu'elles accueillent depuis plusieurs années.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impliquer plus les bénéficiaires dans la conception, mise en œuvre et évaluation des projets ;</li> <li>- Accompagner les PDIs vers l'autonomisation en les appuyant en AGR et soutenir également les communautés hôtes.</li> </ul>
--	---	--

### VIII. Points d'actions

Points d'actions	Responsable	Echéance
Elaborer un document de plaidoyer pour la sécurisation et la protection des civils dans la Province du Yagha.	Cluster protection sous national	Dès que possible
Débuter l'enregistrement électronique des PDIs de Solhan.	HCR/CONASUR	Le plutôt possible
Travailler sur l'identification des personnes à besoins spécifiques.	DPFSNFAH/HCR/CONASUR	Le plutôt possible
Travailler sur l'identification des personnes à besoins de documentation d'Etat civil.	DPFSNFAH/HCR/CONASUR	Le plutôt possible
Apporter une assistance urgente en logement, en Cash pour abris, en NFIs aux PDIs dans le besoin	Cluster abris et AME / Mairie et action sociale	Le plutôt possible
Renforcer le plaidoyer auprès des autorités locales en vue de disponibiliser des espaces pour l'installation des abris pour les nouveaux PDIs.	OCHA/Cluster abris et AME / Mairie et action sociale	Le plutôt possible
Plaider pour le financement des acteurs intervenants dans le domaine de responsabilité LAM dans le Yagha	Cluster protection sous national et national	Le plutôt possible
Identifier et prendre en charge les enfants à risque de protection notamment les ENA/ES et les Enfant Associés aux Groupes et Forces Armées.	DRFSNFAH/AoR Protection de l'enfant/UNICEF	Le plutôt possible
Prévoir des salles de classes pour les enfants PDIs.	Cluster Education/ UNICEF	Avant le début de l'année scolaire 2021-2022
Renforcer les équipes des psychologues présents en vue d'une prise en charge adaptée.	Groupe de travail santé mentale et soutien psychosocial.	Dès que possible
Renforcer le mécanisme de gestion des plaintes dans les zones d'accueil des PDIs.	Cluster protection sous national	Le plutôt possible
Plaidoyer pour un appui spécial aux autorités pour la réhabilitation des locaux de la Direction Provinciale de l'Action Humanitaire du Yagha.	L'inter-secteur	Dès que possible
Partager et suivre les recommandations auprès des différents clusters.	Cluster protection sous national et national	Dès à présent